

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Le journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT :
 Pour Roubaix : 18 fr. par an,
 — 10 fr. pour six mois,
 — 6 fr. pour trois mois.
 Pour le dehors, les frais de poste en plus.
 Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,
 A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Dimanche dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 20 octobre.

Le *Moniteur* de mercredi contient un décret qui dispose :

« Art. 1^{er}. Les machines et mécaniques, les objets en fonte, en fer ou en tôle, propres à l'exploitation des sucreries, et provenant des manufactures étrangères, pourront être importées directement dans les colonies moyennant le paiement des droits et l'accomplissement des conditions auxquels est ou sera soumise leur importation dans la métropole. »

« Art. 2. Le présent décret sera présenté au Corps Législatif, pour être converti en loi, conformément à l'art. 4 du sénatus-consulte du 3 mai 1854. »

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

EMPIRE FRANÇAIS.
 PRÉFECTURE DU NORD.

CANAL DE ROUBAIX,
 PROJET D'ACHÈVEMENT.

Nous, Préfet du département du Nord, Commandeur de l'Ordre impérial de la Légion d'Honneur,

Vu les rapports de MM. les Ingénieurs des Ponts-et-Chaussées, en date des 9 et 11 de ce mois, exposant la nécessité de compléter les études de nivellement du projet d'achèvement du canal de Roubaix et de procéder au levé du plan parcellaire des terrains qui seront compris dans le tracé des travaux ;

Vu les lois des 16 septembre 1807 et 3 mai 1841 ;

Vu la loi du 28 pluviôse an VIII ;
 Considérant qu'il convient de prendre des mesures pour que les opérations dont il s'agit n'éprouvent ni difficulté ni retard ;

ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. Les agents du service des ponts-et-

chaussées sont autorisés à pénétrer, au besoin, dans les propriétés particulières, pour y faire les études de nivellement et les opérations de jalonnement, levé de plans et pose de repère provisoires que nécessite le parcellaire des terrains à occuper par les travaux d'achèvement du canal de Roubaix.

MM. les Maires de Roubaix, Tourcoing, Croix et Wasquehal, sont invités à donner aide et assistance à ces agents, s'ils le réclament.

Art. 2. Les indemnités relatives aux dommages que pourraient occasionner ces opérations seront réglées amiablement ou, en cas de désaccord, par le Conseil de Préfecture, conformément à la loi du 16 septembre 1807.

Art. 3. M. l'Ingénieur en chef du département, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché à la diligence de MM. les Maires de Roubaix, Tourcoing, Croix et Wasquehal.

Fait à Lille, le 15 octobre 1860.

Pour le Préfet en congé :

Le Secrétaire-Général délégué,
 Signé : BUREAU.

Pour expédition conforme :

Le Conseiller de Préfecture
 faisant fonctions de secrétaire-général,
 Signé : CLÉENWERCK DE CRAYENCOURT.

La souscription ouverte en faveur des chrétiens de Syrie a produit, grâce aux actives démarches de M. L. Eeckmann et de quelques personnes qui ont bien voulu le seconder, 4,858 fr. Sur cette somme, 3,600 fr. ont été d'abord envoyés à M. le contre-amiral Mathieu, président de l'œuvre des écoles d'Orient. Aujourd'hui, le solde, soit 1,258 fr., a été déposé à la caisse de M. le percepteur des contributions directes, pour être envoyé à sa destination par la voie administrative. (Communiqué).

Souscriptions recueillies depuis le 29 septembre dernier :

MM. A. Boissière,	100 fr.
F. Prouvost & Féron,	20
Anonyme,	2
Id.	5
Florin-Watine,	20
Alex. Delaoutre,	50
Anonyme,	10
Id.	2
Id.	2
Id.	2
Descamps,	2
Léon Florin,	20
Grimonprez-Bossut,	50
Lanvin, notaire,	100
Grimonprez-Delattre,	20
E. Grimonprez, père,	50
F. Duthoit,	50
J.-B. Scrépel-Roussel,	50
Total,	553 fr.

On lit dans l'*Echo du Nord* :

« Une assemblée générale des membres de l'Association de prévoyance et de secours mutuels des médecins du département a eu lieu le 14 octobre dernier, dans une des salles de l'École de médecine de Lille. »

« Un grand nombre de médecins étaient venus de tous les points du département, se rendre à l'invitation qui leur avait été adressée. »

« Cette association, qui se rattache à l'Association générale des médecins de France, est destinée à venir en aide aux infortunes inévitables en même temps qu'à protéger les intérêts matériels et moraux de la profession médicale. Près de 150 médecins de notre département ont déjà répondu à cet appel en une année d'existence, et un tel accueil, non moins que l'importance des résultats obtenus, doivent faire bien augurer de l'avenir réservé à cette utile institution. »

« La répression du charlatanisme et de l'exercice illégal de la médecine a fait le principal objet du compte-rendu de la dernière assemblée générale. La commission administrative a su

mettre un obstacle efficace aux manœuvres des charlatans qui ne se font aucun scrupule de compromettre la santé de leurs crédules clients. Deux condamnations ont en outre été prononcées, l'une de quinze jours de prison et 50 fr. d'amende, l'autre de dix mois de prison, contre des individus qui s'étaient rendus coupables d'exercice illégal de la médecine. »

« Mais l'Association semble bien plus préoccupée à juste titre des moyens de prévenir de semblables abus. Elle poursuit avec ardeur et avec un légitime espoir de succès l'étude des garanties qui font si souvent défaut à l'exercice de la profession. »

« Il faut se féliciter de voir le corps médical veiller enfin lui-même à la défense de ses intérêts, et surtout travailler à faire disparaître des abus compromettants pour la santé publique. »

« MM. les membres présents à l'assemblée générale ont ensuite pris place à un banquet confraternel où n'a cessé de régner la plus franche cordialité. Au dessert, plusieurs toasts ont été portés et accueillis par les applaudissements de tous les convives qui conserveront de cette journée le plus agréable et le plus précieux souvenir. »

Le nommé Victor Dubart, âgé de 26 ans, né à Menin, vient d'être condamné à 15 jours de prison pour rébellion envers l'agent de police Lepoutre, de Roubaix.

On vient de mettre à la disposition du parquet la fille Clémence Dumortier, de Roubaix, pour vol d'une pièce de velours commis sur la place du Marché.

L'année 1861, qui arrive à grands pas pour prendre la place de l'aquatique année 1860, sera la première de la 660^e Olympiade. Il y aura 5 éclipses : 1^{re}, le 11 janvier, annulaire de soleil invisible à Paris ; 2^e, les 7 et 8 juillet, aussi annulaire de soleil invisible à Paris ; 3^e, 12 novembre, Mercure passera sur le soleil et sera en partie visible à Paris ; 4^e, 17 décembre, éclipse partielle de lune en partie visible à Paris ; 5^e,

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
 DU 20 OCTOBRE 1860.

LA CRAVATE BRODÉE.

NOUVELLE.

(Suite. — Voir notre dernier numéro).

Pendant le court espace qui devait séparer le retour du capitaine Edvin d'avec le moment de son départ, Marguerite eut à lutter bien douloureusement entre son cœur si souvent froissé et sa pudeur de jeune fille qui s'épouvantait de l'idée que l'on pouvait soupçonner ses secrets sentiments. Car, il faut bien le dire, la pauvre Marguerite, malgré l'abnégation complète qu'elle avait faite par amour pour son père, sentait au fond de son âme qu'il est des impressions qui ne peuvent jamais s'effacer. Son courage s'affaiblissait graduellement, et un matin, après une nuit sans sommeil, elle sentit qu'elle se trouvait trop malade pour qu'il lui fût possible de se lever.

Dans cette circonstance, Eveline se montra bonne et attentive, elle soigna la jeune fille avec la tendresse d'une sœur. Le capitaine se joignit à sa femme, et tous deux ne quittèrent point le chevet de la pauvre malade.

Marguerite retrouva un peu de bonheur dans cette tendre compassion ; son âme aimante était

profondément touchée de l'affection dont elle recevait des preuves si douces.

— Vivre toujours ainsi, pensait-elle, ce serait pour moi le bonheur. Bientôt je partirai, j'irai retrouver mon vieux père pour retremper mon âme à de plus saintes émotions et lorsque je reviendrai, mon cœur sera tranquille : Dieu me soutiendra !

Ce projet calma la conscience alarmée de Marguerite ; elle s'en occupa avec la ténacité qu'on remarque dans ceux qui souffrent lorsqu'ils croient apercevoir un moyen de modifier la nature de leurs peines. Elle invoquait l'oubli, et l'oubli était en effet la seule ressource contre l'amère douleur qui brisait sa vie.

Le jour de son départ venait d'être fixé, lorsque Eveline, gaie et insouciant comme à son ordinaire, entra dans la chambre qu'habitait Marguerite depuis sa maladie ; et elle avait une lettre à la main.

— Voyez, dit-elle, que me donnez-vous si je vous remets ceci ? des nouvelles d'Amérique ! Eh ! mon Dieu, vous pâlissez ; qu'avez-vous ?

— Je ne sais, madame ; je n'ai aucun sujet de crainte, et cependant quelque chose d'affreux s'est passé en moi ! Donnez cette lettre, madame ; donnez, je vous en prie.

Elle décacheta la lettre, la lut, puis retomba froide et presque sans vie. La lettre était de son père ; il envoyait à Marguerite la dernière bénédiction de son père : le vieillard était mort !

En revenant à elle, Marguerite comprit toute l'horreur de sa position, elle perdait son père dans un moment où il lui devenait plus nécessaire que jamais, lorsque, un instant avant, elle comptait encore sur son amour et sur ses conseils pour relever son courage ! C'en était trop : la pauvre jeune fille se crut abandonnée du

monde entier ; sa tête s'embarassa, et, de cette époque, ses idées ne reprirent jamais leur lucidité habituelle.

Lors du départ du capitaine, surtout, elle, si retenue, si chaste, si parfaitement femme, pensa se trahir par l'excès de son désespoir. Eveline s'en aperçut, et elle en fit la remarque avec assez d'aigreur, quoique cependant son cœur ne soupçonnât rien des sentiments que l'orpheline n'osait point s'avouer à elle-même.

— Je ne comprends pas que vous puissiez avoir plus de chagrin que moi du départ de George, dit-elle d'un ton à demi sérieux ; méfiez-vous donc de toutes ces démonstrations : ne m'avez-vous pas dit vous-même, dans d'autres occasions, qu'elle sont toujours déplacées chez une femme.

— Soyez indulgente pour moi, madame, répondit Marguerite d'une voix presque éteinte, car je souffre bien !

Eveline, émue, l'entraîna chez elle ; elle s'efforça de la calmer et ne lui fit plus aucune observation, dans la crainte d'affliger une infortunée qui lui paraissait si sensible et si reconnaissante.

Pendant le séjour du capitaine Edvin chez lui, un incident, qui semblait assez minime en lui-même, devint bientôt la source de terribles malheurs.

Une cravate, telle qu'on les portait alors, ornée d'une dentelle précieuse et brodée par Eveline, avait été tout à coup égarée. Le capitaine tenait infiniment à cet objet, parce que sa femme le lui avait donné le jour de son mariage. Superstitieux comme tous les maris, Edvin s'attrista de cette perte d'autant plus extraordinaire qu'un instant avant sa disparition, il l'admirait encore. Personne ne douta que cet événement

ne fût le résultat d'un vol, et cependant les domestiques étaient d'une fidélité éprouvée.

Une jeune servante, nommée Jenny, entrée dans la maison depuis quelques mois seulement, fut soupçonnée, et elle seule pouvait l'être en effet. La pauvre fille pleura beaucoup, mais ne provoqua aucune explication, dans la crainte d'être chassée avec ignominie.

Elle laissa donc passer l'orage, et lorsqu'elle vit que peu à peu le vol s'oubliait, elle reprit sa sécurité, mais elle conserva la ferme volonté de tout faire pour découvrir celui qui avait commis cette action coupable.

Trois mois s'étaient écoulés depuis le départ d'Edvin et rien n'annonçait qu'il dût revenir de longtemps encore. Marguerite, résignée et calme en apparence, se livrait à ses occupations avec plus d'activité que jamais ; sa piété même avait acquis un degré d'austérité plus imposant et plus respectable. Eveline, de son côté, avait fini par s'occuper exclusivement des plaisirs que lui offrait le monde ; il n'existait donc plus guère entre les deux jeunes femmes d'autres rapports que ceux d'une subalterne vis à vis de sa maîtresse.

Parfois, lorsque mistress Edvin éprouvait quelque contrariété, elle se rapprochait de Marguerite afin de parler librement de ce qui la blessait ; elle savait bien alors que ce cœur dévoué partagerait toutes ses émotions et qu'elle trouverait dans ses sympathies un soulagement à ses chagrins. Mais ses causeries devenaient de plus en plus rares, et ces deux femmes en s'isolant l'une de l'autre, étaient arrivées à se méconnaître réciproquement.

Un soir que mistress Edvin rentrait, suivant sa coutume, à une heure assez avancée, elle entendit, en approchant de sa maison, la guitare